



AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE du CANADA

Accueil : Prévention des blessures : Publications : SCHIRPT : Rapports de blessures : Blessures associées aux ... MORSURES ET ATTAQUES DE CHIEN

SCHIRPT RAPPORTS DE BLESSURES
Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes

Blessures associées aux ... MORSURES ET ATTAQUES DE CHIEN

Base de données du SCHIRPT, données pour 1996, tous âges

RÉSUMÉ (1 237 dossiers)

Les blessures associées aux morsures et aux attaques de chien ont été pour la plupart relevées auprès de jeunes de 5 à 9 ans (28,5 %). Parmi toutes les victimes, 57,9 % étaient de sexe masculin. C'est durant l'été que se sont produites les blessures (37,7 %), pour la plupart entre 16 h et 20 h (32,7 %). Bon nombre de blessures sont survenues au domicile de la victime (34,2 %) ou au domicile d'une autre personne (30,3 %). Dans la majorité des cas, le sujet n'était pas en contact direct avec le chien (28,9 %). Les blessures ne demandant qu'une consultation ou un traitement mineur représentaient 57,9 % des cas; une proportion de 36,8 % des patients nécessitaient un suivi médical après leur visite à l'urgence et 4,5 % devaient être hospitalisés. En général, les blessures les plus fréquentes étaient des morsures (73,1 %), le visage (40,5 %) était la partie du corps la plus souvent atteinte.

CRITÈRES DE RECHERCHE

En avril 1998, une recherche a été réalisée dans la base de données du SCHIRPT afin de relever tous les cas de 1996 (118 717 dossiers). Aucune limite d'âge n'a été fixée. Les dossiers retenus i) affichaient un code de facteur relié aux chiens (code 1301), aux morsures ou piqûres d'animaux (code 17) et à la nature de la blessure dans le cas d'une morsure (code 22) ou ii) contenaient les chaînes de texte «CHIEN» ou «DOG». Les dossiers sélectionnés étaient triés, puis exclus lorsque la blessure ne s'attribuait pas directement aux morsures ou attaques de chien. En tout, 1 237 dossiers ont été retenus.

FRÉQUENCE DES BLESSURES

En 1996, les morsures et les attaques de chien représentaient 1,0 % de l'ensemble des blessures répertoriées dans la base de données du SCHIRPT.

RÉPARTITION DES BLESSÉS SELON L'ÂGE ET LE SEXE

	NOMBRE	BLESSURES %	% DE SEXE MASCULIN*	NOMBRE/ 100 000**
<=1 an	80	6,5	50,0	625
2-4 ans	273	22,1	54,3	1 362
5-9 ans	353	28,5	55,2	1 474
10-14 ans	292	23,6	63,4	1 052
15-19 ans	65	5,3	44,6	548
20+ ans	174	14,1	60,9	780
Total	1 237	100,0	57,9	1 042

* Parmi tous les sujets enregistrés dans la base de données du SCHIRPT en 1996, 60,1 % étaient de sexe masculin.

** Le nombre de blessures associées aux morsures et attaques de chien par tranche de 100 000 recensées selon le groupe d'âge indiqué. En raison du fait que le SCHIRPT recueille des données provenant des dix hôpitaux pédiatriques et seulement de six hôpitaux généraux, un nombre plus élevé de jeunes enfants figure dans la base de données. L'utilisation d'un nombre par tranche de 100 000 à l'intérieur d'un même groupe d'âge (au lieu d'un pourcentage global par groupe d'âge) permet de corriger en fonction des différentes méthodes de répartition des groupes d'âge.

HEURE DE L'INCIDENT

	NOMBRE	BLESSURES %
8 h 00 à 12 h 00	127	10,3
12 h 00 à 16 h 00	250	20,2
16 h 00 à 20 h 00	405	32,7
20 h 00 à 24 h 00	223	18,0
24 h 00 à 8 h 00	25	2,0
Heure inconnue	207	16,7
Total	1 237	100,0

JOUR OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE

	NOMBRE	BLESSURES %
Dimanche	230	18,6
Lundi	161	13,0
Mardi	138	11,2
Mercredi	147	11,9
Jeudi	154	12,4
Vendredi	153	12,4
Samedi	254	20,5
Total	1 237	100,0

SAISON OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE

	NOMBRE	BLESSURES %
Printemps (mars à mai)	332	26,8
Été (juin à août)	467	37,7
Automne (septembre à novembre)	265	21,5
Hiver (décembre à février)	173	14,0
Total	1 237	100,0

LIEU DE L'INCIDENT

	NOMBRE	BLESSURES %
Domicile de la victime	423	34,2
À l'intérieur	242	
À l'extérieur (p. ex., voie d'accès pour autos, jardin, cour arrière)	126	
Non précisé davantage	55	
Autre domicile	375	30,3
À l'extérieur (p. ex., voie d'accès pour autos, jardin, cour arrière)	166	
À l'intérieur	141	
Non précisé davantage	68	
Route	113	9,1
Parc public	38	3,1
Zones privées et commerciales	21	1,7
Cour d'école	15	1,2
Installations sportives et aires de loisirs	14	1,1
Autre lieu	22	1,8
Inconnu ou non spécifié	216	17,5
Total	1 237	100,0

RELATION ENTRE LA VICTIME ET LE CHIEN

	NOMBRE	BLESSURES %
Chien d'un ami, d'une connaissance, d'un voisin ou d'un parent	434	35,1
Chien appartenant à la victime ou à sa famille	372	30,1
Chien errant ou inconnu	151	12,2
Non précisé (renseignements insuffisants)	280	22,6
Total	1 237	100,0

DESCRIPTION DE L'INCIDENT

Nota : La liste ci-dessous énumère les cas et les facteurs qui sont fréquemment associés aux blessures impliquant les morsures et attaques de chien. Chaque patient est rangé dans une seule catégorie et les pourcentages sont basés sur 1 237 blessés. L'attribution de la catégorie est déterminée par la quantité de détails fournis dans la description de la blessure.

	NOMBRE	BLESSURES n°
Aucun contact avec le chien	358	28,9
Aucun contact au moment de la morsure ou de l'attaque	158	
Le sujet se promenait à bicyclette, faisait du patin à roues alignées, courait ou faisait de la planche à roulettes	99	
Activité du sujet, non précisée davantage	41	
Le sujet effectuait une livraison, visite d'un réparateur	32	
Le sujet se promenait, est passé sur le territoire du chien	28	
Contact usuel avec le chien (n'inclut pas le fait de jouer avec lui)	239	19,3
Le sujet essayait de caresser ou de prendre le chien	160	
Le sujet nourrissait le chien	70	
Le sujet promenait le chien ou se promenait avec le chien lorsqu'il a été attaqué par un autre chien	9	
Le sujet jouait avec le chien	217	17,5
Le sujet jouait avec le chien, aucune autre précision apportée	176	
Le sujet s'amusait avec le chien à l'aide d'une balle, d'un bâton, etc.	24	
Le sujet jouait durement avec le chien (p. ex., luttait avec le chien)	17	
Le sujet a blessé, provoqué ou dérangé le chien	97	7,8
Le sujet s'est fait mordre par le chien après l'avoir agacé ou provoqué	40	
Le chien a été pris par surprise ou dérangé lorsqu'il dormait	34	
Le sujet s'est fait mordre par le chien après l'avoir blessé ou frappé	23	
Le sujet tentait de discipliner le chien	70	5,7
Le sujet tentait de maîtriser, de punir ou de ramener le chien	34	
Le sujet tentait de séparer des chiens qui se battaient	19	
Le sujet essayait d'enlever un objet de l'emprise du chien (objet qui n'appartenait pas au chien)	17	
Autres circonstances	42	3,4
Le chien protégeait son maître ou sa maîtresse	8	
Le chien était malade ou blessé	8	
Le chien a reçu l'ordre d'attaquer	6	
Autre	20	
Circonstances non précisées ou renseignements donnés insuffisants	214	17,3
Total	1 237	100,0

NATURE ET SIÈGE DE LA BLESSURE

Jusqu'à trois blessures peuvent être indiquées par dossier. Au total, 188 patients (15,2 %) ont subi plus d'une blessure. 137 patients ont subi deux blessures (11,1 %), et 51 ont subi trois blessures (4,1 %). Aucune blessure a été identifiée dans 5 patients.

	NOMBRE	BLESSURES %
Morsure	1 075	73,1
tête, visage, cou	430	
main, doigt	219	
avant-bras, poignet	126	
jambe inférieure, pied, orteil	104	
hanche, cuisse, genou	97	
tronc	55	
épaule, bras supérieur	44	
Coupure, lacération	265	18,0
visage	150	
membre supérieur	63	
membre inférieur	28	
tête, cou	15	
tronc	9	
Éraflure, contusion, inflammation	118	8,0
membre supérieur	41	
visage	35	
membre inférieur	35	
tronc	7	
Traumatisme oculaire	6	0,4
Fracture	3	0,2
doigt, pouce	2	
main	1	
Blessure à un nerf, à un muscle - visage	2	0,1
Amputation partielle ou complète - partie du visage	1	0,1
Lésion par écrasement - organes génitaux externes	1	0,1
Total	1 471	100,0

TRAITEMENT AU SERVICE DES URGENCES

	NOMBRE	BLESSURES %
Le patient est parti sans voir le médecin	9	0,7
Le patient n'a reçu que des conseils ou un traitement ne nécessitant pas de suivi	716	57,9
Traitement avec suivi	456	36,8
Hospitalisation	56	4,5*
Blessure fatale	0**	0,0
Total	1 237	100,0

* Parmi toutes les blessures signalées au SCHIRPT en 1996, 5,8 % se sont soldées par une hospitalisation.

** Les décès dénombrés par le SCHIRPT ne comprennent que les cas des patients qui étaient déjà décédés à leur arrivée au service d'urgences ou qui y sont décédés. Ils ne comprennent pas les cas de décès avant le transport à l'hôpital ni les décès après l'admission à l'hôpital. Parmi toutes les blessures signalées au SCHIRPT en 1996, seulement 0,03 % ont été fatales.

PROFIL DES PATIENTS HOSPITALISÉS

Des 56 patients hospitalisés, 35 étaient des sujets masculins et 21 des sujets féminins; 19 patients (33,9 %) étaient âgés entre 5 et 9 ans, 17 (30,4 %) entre 2 et 4 ans, 8 (14,3 %) entre 10 et 14 ans, 6 (10,7 %) d'un an et moins, 4 (7,1 %) de 20 ans et plus et 2 entre 15 et 19 ans.

Les circonstances entourant les morsures ou les attaques de chien chez les personnes hospitalisées se résument comme suit : 13 personnes jouaient avec leur chien. Douze personnes ne se trouvaient pas en contact direct avec un chien : parmi celles-ci, 9 s'amusaient seules, 2 ont traversé une cour où se trouvait un chien et 1 personne livrait des journaux. Neuf personnes s'étaient approchées du chien comme elles le font habituellement : 6 personnes essayaient de caresser le chien, 2 personnes donnaient à manger au chien et 1 autre personne était assise près de son chien lorsqu'elle a été attaquée par un autre chien. Cinq personnes ont été blessées en voulant maîtriser ou discipliner leur chien. Deux personnes se promenaient à pied ou en patins à roues alignées lorsqu'elles ont été pourchassées et mordues par un chien. Une personne a été mordue par un chien lorsqu'elle l'a accroché et tiré de son sommeil. Une personne a été mordue par un chien blessé. Une personne a été attaquée par un chien que son cousin (*ou sa cousine*) portait dans ses bras. Une personne s'est fait mordre par une chienne en tentant de s'approcher de ses petits. Enfin, une personne laissait un chat monter les escaliers lorsqu'elle s'est fait mordre par son chien. Chez 10 sujets, les circonstances entourant l'incident n'ont pas été précisées.

Quarante-deux personnes se sont fait mordre (30 au visage ou à la tête, 7 à la main, 2 au doigt ou au pouce, 1 à l'abdomen, 1 à la cuisse et 1 autre à la jambe inférieure). Dix personnes ont subi des coupures et des lacérations (8 ont été blessées au visage, 1 à l'épaule et 1 à l'abdomen). Deux personnes ont été blessées à l'oeil, 1 personne a subi des contusions et 1 autre a été blessée à un muscle du visage.

CONDITIONS DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION DES DONNÉES

Le présent rapport et les données qu'il renferme peuvent être reproduits et diffusés librement pourvu que la source soit mentionnée. À cette fin, nous recommandons d'utiliser l'énoncé suivant :

Les données sur les traumatismes proviennent de la base de données du Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT) de Santé Canada.

Lorsque les données tirées du présent rapport sont citées dans un autre document ou publication, il conviendrait de signaler, au besoin, que l'information provient de 16 hôpitaux (10 hôpitaux pédiatriques et 6 hôpitaux généraux) au Canada.

Pour en savoir davantage sur le SCHIRPT, veuillez communiquer avec la Division des blessures chez les enfants, au Agence de santé publique du Canada, par téléphone au (613) 941-9918 ou par télécopieur au (613) 941-9927.

